

## Résilience et adaptation : La coopérative Val'Limagne.coop s'engage pour l'avenir

L'Assemblée Générale annuelle de la coopérative Val'Limagne.coop s'est tenue ce mercredi 10 décembre 2025 dans la salle socioculturelle de Bransat, rassemblant adhérents, salariés, et partenaires autour des défis et des réussites de l'année écoulée.



### Hommage et esprit d'équipe

L'ouverture de cette assemblée fut marquée par un hommage rendu par le président, Pierre Desgoutte, à Jean Ferrand, agriculteur retraité et ancien administrateur durant de longues années ainsi qu'à Jacques Dumont, qui a longtemps été responsable du site de Tronget et qui avait su créer l'« osmose » entre les personnels Gamm vert et Val'Limagne.coop sur ce site. Il incarnait un esprit d'équipe essentiel à la performance de la coopérative.

Vincent Bertholier, Directeur, a fait écho à cette dimension humaine, insistant sur le fait que la coopérative est avant tout un acteur du territoire dont l'histoire est une « histoire humaine ».

### Un contexte agricole et géopolitique sous tension



Cette assemblée a été l'occasion d'évoquer les défis majeurs qui pèsent sur le secteur. Pierre Desgoutte, en écho à Christophe Jardoux Président de la chambre d'agriculture de l'Allier, a rappelé la déstabilisation du secteur céréalier, en grande partie due aux tensions en Ukraine, à l'instabilité des politiques gouvernementales et européennes et aux aléas climatiques. Le président, également engagé en tant que représentant de l'Association Générale des Producteurs de Blé, a abordé la question de la souveraineté alimentaire et des engrains. Entre la taxe carbone qui pourrait doubler le prix de l'azote et le fait que 25% des engrains proviennent de Russie, l'équilibre économique des exploitations est mis à rude épreuve.

### Un volume record malgré les obstacles

La coopérative a dû faire preuve de résilience et de créativité ces deux dernières années, pour conserver et expédier un volume record de 191 000 tonnes en 2024-2025. Le recours aux techniques de boudinage des céréales a été une solution alternative de stockage qui a répondu à l'objectif de préservation de la qualité. Le directeur a salué la réactivité des équipes face aux dégâts causés par lors des différents épisodes orageux, ainsi que suite à la panne du transformateur sur le site de Saint-Pourçain-sur-Sioule en période de séchage du maïs et du tournesol.

Pour les volumes 2024, les débouchés principaux restent la France, suivis de l'Italie et de l'Espagne. Grâce à la mutualisation des services, l'UCAL (Union des Coopératives agricoles de l'Allier) assure la commercialisation des céréales auprès des clients meuniers et valorise les productions dans les filières qualités.

### Investissements et projets structurants



Les nombreux investissements prouvent un engagement fort pour l'avenir et la performance des outils de la coopérative. Cédrik Dubsay, responsable d'exploitation a présenté le projet du site de Tronget : « Pour la première fois, un silo existant a été détruit pour être remplacé par des installations modernes et fonctionnelles ». Le projet inclus un nouveau magasin Gamm vert village dont l'inauguration est prévue au printemps 2026. Le directeur a souligné le dynamisme de ce site de proximité, et de son équipe. Les investissements portent également sur le site de Magnet, avec l'amélioration des locaux sociaux et sur le site de Menat, avec la création d'une plate-forme de transfert. Menat, dont les résultats dépassent les ambitions initiales, fera prochainement l'objet d'un projet d'agrandissement. Sur le site de Barberier, la mise en place d'une unité de séchage en benne avec recycleur d'énergie est en route et sur le silo de Saint-Pourçain-sur-Sioule, la mise aux normes électriques devient réalité face à la pression des assurances.



## Engagement territorial et perspectives

Val'Limagne.coop réaffirme son ancrage local, avec une équipe de **70 salariés**, et une volonté de **valoriser, mutualiser et optimiser** les services pour ses 1 400 adhérents. La coopérative reste mobilisée face aux défis climatiques, économiques et réglementaires, tout en préparant l'avenir avec des investissements ciblés.

## Des comptes au vert et une diversification réussie

Les commissaires aux comptes ont certifié les comptes présentés par Régis KARERA, responsable comptable et financier. Le chiffre d'affaires se porte à 84 millions d'euros, répartis pour 62% pour les céréales et 38% pour l'activité approvisionnement agricole. Les comptes ont été certifiés sans réserve, garantissant la capacité financière de la coopérative à réagir face aux sinistres. Et le retour aux adhérents se monte à 1,2 million d'euros, sous forme de ristournes et de primes. Le directeur a mis en avant le rôle clé de la filiale UCAL Nature et Jardin qui porte les 34 points de vente ouverts au grand public (dont 15 magasins Gamm vert) avec un demi-million de passages en caisse annuels, soulignant la réussite de cette diversification d'activité.

## Facturation électronique

Le conseil d'administration a souhaité mettre l'accent sur les évolutions réglementaires liées à la facturation électronique. L'Union des Coopératives s'y prépare, en lien avec son changement d'outil informatique (ERP) dit « Projet Icône ». **Benoit Blanquet**, intervenant pour le cabinet CER France Terre d'Allier, a rappelé l'importance pour les exploitants agricoles de se préparer dès maintenant à l'obligation de transmission des factures par une plateforme agréée par l'État qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2026.



## Le mot de la fin

En conclusion, le président Pierre Desgoutte, a prononcé un discours pour son départ de la présidence, après 12 ans de présidence et 32 ans passés comme administrateur à la coopérative. Il a remercié chaleureusement le conseil d'administration et évoquant les « réussites et les très bonnes années » passées à la tête de Val'Limagne.coop.